

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
d'Administration de l'Université de Strasbourg

Ordre du jour Conseil d'administration

Strasbourg, 1er septembre 2016

Service des Affaires
Juridiques et
Institutionnelles

Mesdames, Messieurs,

La prochaine réunion du Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg se
tiendra le

Mardi 27 septembre 2016 suite au Congrès

Affaire suivie par
Cyrille Criqui
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78
Cyrille.Criqui@unistra.fr

**Salle Guy Ourisson
Institut Le Bel - 1er étage
4 rue Blaise Pascal à Strasbourg**

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 21 juin 2016
2. Informations du Président
3. Points soumis à discussion :
 - 3.1 Désignations à la section disciplinaire du conseil d'administration compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants et à la section disciplinaire du conseil d'administration compétente à l'égard des usagers
 - 3.1bis Comité électoral consultatif : désignation d'un représentant des enseignants-chercheurs (collège A)
 - 3.2 Budget du niveau 1 aux niveaux 2
 - 3.2bis Approbation de la définition d'une recette fléchée en comptabilité budgétaire
 - 3.3 Modification des statuts de l'université : personnalités extérieures
 - 3.4 Bilan social 2015
4. Points non soumis à discussion :
 - 4.1 **Direction des Finances** :
 - 4.1.1 Catalogue des tarifs 2015 – Numéro 6
 - 4.1.2 Cofinancement IdEx des bourses d'aide à la mobilité études et stage - Etudiants sortants Financement IdEx des gratifications de stage - Etudiants entrants – année universitaire 2016/2017
 - 4.1.3 Frais de gestion sur les contrats recherche et formation

- 4.2 **Direction Générale des Services** : Accord international entre l'Université de Strasbourg et l'Université d'État de l'industrie et du pétrole (République d'Azerbaïdjan) portant création de l'Université Franco-Azerbaïdjanaise (UFAZ)
- 4.3 **Délibérations de la CFVU** :
 - 4.3.1 Convention de coopération entre l'Université de Strasbourg et l'Université du pétrole et du gaz de Bakou (Azerbaïdjan) pour la mise en place du cursus de licences
 - 4.3.1bis Création de parcours localisés à Bakou au sein des Licences mention Physique-Chimie, Mathématique et Chimie
 - 4.3.2 Bourses IdEx – mobilité entrantes en Master – second semestre 2016-2017
 - 4.3.3 Tarifs
 - 4.3.3.1 Compléments aux tarifs 2016-2017 de l'École de Management de Strasbourg
 - 4.3.3.2 TOEIC 2016-2017
- 4.4 **Direction des Ressources Humaines** : Règlement interne de la commission consultative paritaire des doctorants contractuels (CCPDC)
- 4.5 **Faculté LSHA** : Master Euroculture
- 4.6 **Direction de la Recherche** : Charte du doctorat des universités de Strasbourg et de Haute-Alsace
- 4.7 **Direction du Patrimoine Immobilier** :
 - 4.7.1 Dossier d'expertise I2MT
 - 4.7.2 Décision d'inutilité Feerix
 - 4.7.3 Décision d'inutilité Zone Logement EASE (Illkirch)
 - 4.7.4 Décision d'inutilité Talus Tramway ligne E (Illkirch)
 - 4.7.5 Décision d'inutilité Restaurant Universitaire (Illkirch)
 - 4.7.6 Acquisition d'une parcelle foncière
 - 4.7.7 Convention de servitude pour l'électricité de Strasbourg
 - 4.7.8 Convention d'application de la convention partenariale de site de l'Opération Campus prévoyant les appels de fonds des subventions des collectivités
- 4.8 **Service des Affaires Juridiques** : Délégation de pouvoir au président
 - 4.8bis Délégation au Président, ou à l'Administrateur provisoire, de signer des marchés publics



Alain Beretz

**Par délégation du Président
de l'Université de Strasbourg**

**Michel DENEKEN
Premier Vice-Président**